



CONTRAT DE SERVICE

2025

Courriel : campdejour@ilesaintquentin.com

Corporation pour le développement de l'Île Saint-Quentin

10, Place de la Rosalie C.P. 956
Trois-Rivières (Québec) G9A 5K2
Téléphone : 819 373-8151

Table des matières

INTRODUCTION	3
NOTRE PERSONNEL.....	3
DURÉE & HORAIRE.....	3
INSCRIPTION.....	4
TARIFS & MODALITÉS DE PAIEMENT	4
RETARDS.....	5
ABSENCES	5
ARRIVÉE.....	5
SYSTÈME D'IDENTIFICATION	6
DÉPART	6
BAIGNADES	6
MATÉRIEL PERSONNEL QUOTIDIEN.....	7
CRÈME SOLAIRE ET CHASSE-MOUSTIQUES	7
REPAS, COLLATIONS ET ALLERGIES.....	8
LES JOUETS ET OBJETS NON AUTORISÉS	8
FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR ADMINISTRER UN MÉDICAMENT	8
ÉPIDÉMIE (COVID/ROUGEOLE/GASTRO).....	9
POLITIQUE D'ANNULATION	9
REÇU POUR DÉCLARATION FISCALE.....	9
PRISE DE PHOTOS ET VIDÉOS.....	9

INTRODUCTION

Notre mission est de faire vivre aux enfants un été en nature, en leur proposant des activités enrichissantes qui utilisent le potentiel et les richesses de l'île. Les activités sont diversifiées, amusantes et offertes dans un environnement sécuritaire.

Ce guide a été conçu pour vous aider à bien préparer et planifier les journées de votre enfant. Vous y trouverez aussi nos procédures et nos politiques.

Merci de faire confiance à l'équipe du camp de jour de l'île Saint-Quentin!

NOTRE PERSONNEL

La réputation de notre camp de jour s'est bâtie au fil des ans, sur la qualité de notre personnel et aussi sur le dynamisme de chacun de nos animateurs. Grâce à nos formations et notre accompagnement, nous savons qu'ils seront les meilleurs créateurs de souvenirs et de sourires pour vos enfants.

DURÉE & HORAIRE

Durée : 23 juin au 15 août 2025, du lundi au vendredi

Service de garde : 07h45 à 09h00

Camp de jour : 09h00 à 16h00

Service de garde : 16h00 à 17h15

L'horaire suivant est à titre indicatif et peut varier.

10h00 à 10h30 Collation

12h15 à 13h15 Heure de dîner

15h00 à 15h30 Collation

IMPORTANT : Si une condition particulière nécessite qu'un enfant doive arriver après 9h ou partir avant 16h, bien vouloir aviser 24h à l'avance au campdejour@ilesaintquentin.com. Merci!

INSCRIPTION

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 31 mai 2025 ou jusqu'à ce que les groupes soient complets. Les places sont limitées. Il est important d'inscrire sur le formulaire les particularités médicales de vos enfants telles que phobie, trouble du comportement, asthme, allergie, maladie, etc.

TARIFS & MODALITÉS DE PAIEMENT

PRIX : 218 \$ par semaine par enfant

Ce tarif inclut le camp de jour (service de garde et activités sur l'île) à 140\$ (aucune taxe applicable) par semaine ainsi que le plan repas (2 collations + dîner par jour) à 67.84\$ par semaine (taxables et 100% non remboursable).

Rabais de 10\$ sur le camp de jour pour les enfants supplémentaires habitant à la même adresse.

PAIEMENTS :

1. Paiement entier (Visa ou Master Card) des repas lors de l'inscription (67.84\$ taxables par semaine, par enfant, 100% non remboursable).
2. Le premier paiement du camp de jour se fera à votre passage à la billetterie lors de la première journée de vos enfants (lundi). Le montant à payer correspondra à la moitié du solde dû sur le bon de commande. Prévoir une carte de crédit (Visa, Master Card) ou une carte débit pour le paiement. Si vous réservez uniquement une semaine, le paiement complet sera demandé.
3. Le dernier paiement du camp de jour se fera à votre passage à la billetterie vers le milieu du camp de jour de vos enfants (toujours le lundi). Le montant correspondra au solde dû sur le bon de commande. Prévoir une carte de crédit (Visa, Master Card) ou une carte débit pour le paiement.

BON DE COMMANDE :

Un bon de commande sera émis par notre administration et vous sera envoyé par courriel. En raison du volume d'inscriptions, il est possible que ce bon ne vous soit pas envoyé le jour même de l'inscription, mais soyez assurée que nous nous efforçons de le faire dans les plus brefs délais.

À défaut de paiement aux dates mentionnées sur votre bon de commande, vous ne pourrez pas laisser vos enfants au camp.

RETARDS

Les frais de retard sont calculés à partir de 17h20 (heure de cellulaire) à raison de 10\$ (taxables) par tranche de 10 minutes. Ces frais vous seront facturés à la moitié du camp de jour ainsi qu'à la dernière semaine de vos enfants.

ABSENCES

Si un enfant doit être absent une journée, s'il vous plaît, nous en aviser 24 h avant par courriel au campdejour@ilesaintquentin.com, afin de nous permettre d'assurer chaque jour, la bonne gestion des groupes.

ARRIVÉE

L'arrivée de vos enfants se fera près du Pavillon de la Rosalie.

- Lorsque vous serez sur le site, **nous vous demandons de vous stationner près du débarcadère ou dans le stationnement.**
- Vous devez accompagner votre enfant jusqu'à l'animateur qui note les présences. Il vérifiera toutes les informations nécessaires et répondra à vos interrogations. **Veillez prévoir un temps d'attente suffisant** pour accueillir chaque enfant.



SYSTÈME D'IDENTIFICATION

Nous vous demandons de fournir un mot de passe qui servira au moment de récupérer vos enfants en fin de journée. Les personnes autorisées à venir les chercher doivent également connaître ce mot de passe.

Si le mot de passe n'est pas déjà transmis, vous pouvez l'envoyer par courriel au campdejour@ilesaintquentin.com. N'oubliez pas de mentionner le nom de vos enfants.

DÉPART

Le départ s'effectuera entre 16h et 17h15. Rendez-vous aux modules de jeux puis mentionnez à l'animateur responsable du terrain votre nom, le nom de chaque enfant ainsi que le mot de passe (prévoir du temps d'attente).

Note: Chaque personne responsable de venir chercher les enfants doit être préalablement inscrite au registre.

BAIGNADES

L'île Saint-Quentin offre des sites de baignade sécuritaires et structurés.

Du côté de la piscine, des plages horaires seront attribuées à chaque groupe. (AM seulement)
Du côté de la plage, les animateurs y amèneront vos jeunes lorsque cette dernière ne sera pas trop achalandée.

Une équipe de sauveteurs et les animateurs sont présents en tout temps lorsque les enfants se baignent et ce peu importe le site de baignade (piscine ou plage).

Une évaluation des aptitudes à la nage des jeunes sera également faite, par les sauveteurs, dès le premier jour de camp de votre enfant. Le résultat déterminera s'il est préférable que votre enfant porte un dispositif d'aide à la nage dans les sites de baignade.

MATÉRIEL PERSONNEL QUOTIDIEN

Nous vous rappelons que nous jouons dehors sur la pelouse et dans le sable, veuillez habiller vos enfants en conséquence. Si votre enfant souhaite porter une robe ou une jupe, veuillez-vous assurer qu'il porte un short en dessous. Il est important de vous assurer que vos enfants aient tout le matériel nécessaire et qu'il soit identifié à leur nom.

Tenue vestimentaire appropriée selon la température et matériel personnel quotidien :

- OBLIGATOIRE : Casquette ou chapeau;
- OBLIGATOIRE : Bouteille réutilisable **remplie d'eau**;
- Vêtements de rechange (short, chandail, bas, sous-vêtements, etc.);
- Pantalon et veste, car les matins sont froids à l'île;
- Maillot de bain, serviette et souliers de plage fermés + un sac de plastique pour les ranger mouillés;
- Veste de flottaison pour les enfants qui en ont besoin;
- Imperméable et bottes de pluie lors des journées pluvieuses;
- Espadrilles FACILES à attacher (**AUCUNE gougoune, sandale ou Croc pour éviter les blessures**);
- Crème solaire et chasse-moustiques préférablement en vaporisateur pour que l'enfant puisse l'utiliser seul (assurez-vous que la bouteille soit suffisamment pleine pour durer le nombre de semaines du camp de jour);
- Sac à dos pour y mettre ses effets personnels.

Note : La Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin n'est pas responsable des objets perdus et endommagés au camp de jour.

CRÈME SOLAIRE ET CHASSE-MOUSTIQUES

Les enfants doivent avoir en tout temps de la crème solaire ainsi que du chasse-moustiques, identifiés à leur nom. Afin d'éviter les allergies, il n'y aura aucun prêt de crème solaire et de chasse-moustiques, ni par le camp de jour ni par les enfants entre eux. Nous vous demandons d'appliquer une première couche de crème solaire à la maison avant l'arrivée à l'île. Chaque enfant a la responsabilité d'appliquer sa protection solaire. Bien vouloir leur apprendre comment la mettre correctement. Les animateurs feront toutefois des rappels sur la méthode à utiliser.

Vous pouvez également remplir et signer le formulaire d'autorisation d'assistance pour l'application de la protection solaire et du chasse-moustiques. Ces formulaires se retrouvent dans le document nommé « **DOCUMENTS À SIGNER** ».

REPAS, COLLATIONS ET ALLERGIES

Les repas et collations sont inclus. Le tout sera servi à l'extérieur, sauf si la météo ne le permet pas. Tous nos repas sont sans trace de noix ni d'arachides et sont préparés par un service de traiteur qui livre chaque jour la nourriture. Afin que tout le monde mange à sa faim, nous recevons les repas dans de grands contenants et distribuons le tout selon l'appétit des enfants. Cela permet à la fois de réduire les déchets et de responsabiliser les enfants. À la fin du repas, les enfants lavent leur vaisselle. Cela contribue à développer leur autonomie et leur esprit de collaboration.

Si vos enfants ont des intolérances, des allergies ou des restrictions alimentaires, notez les dans le formulaire d'inscription. Nous ferons parvenir les informations au traiteur. Nous vous contacterons si nécessaire.

Interdit en tout temps :

Boisson gazeuse ou énergétique, chocolat, croustilles ou bonbons, etc.

LES JOUETS ET OBJETS NON AUTORISÉS

Seuls les objets nécessaires au bon déroulement du camp peuvent être apportés de la maison. Les jouets et les appareils électroniques de toutes les valeurs (cellulaire, tablette...) doivent demeurer à la maison. Les allumettes, briquet, objets tranchants, etc. sont proscrits. Si un enfant est surpris avec un objet interdit, celui-ci lui sera confisqué pour la journée. Si le geste se répète, les mesures disciplinaires du code de vie seront appliquées (voir « DOCUMENTS À SIGNER »).

FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR ADMINISTRER UN MÉDICAMENT

Nous ne gardons pas de Tylenol, Tempra, Graval ou autres médicaments au camp de jour. Si un enfant doit se médicamenter, il est de votre responsabilité de lui administrer sa dose avant son arrivée.

Si une condition particulière nécessite la prise de médication sous prescription pendant les heures de camp de jour, nous devons avoir une autorisation écrite du parent pour l'administration de celui-ci. Le médicament doit être dans son emballage d'origine (avec l'autocollant de la pharmacie expliquant le dosage et la fréquence), identifié au nom de l'enfant. Les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette du médicament font foi de l'autorisation de ce professionnel.

Le médicament doit être à l'intérieur d'un sac de plastique avec fermeture à glissière de type Ziploc et doit être identifié au nom de l'enfant. Celui-ci doit être remis à l'animateur en chef ou au responsable du terrain, lorsque l'enfant arrive.

Si votre enfant souffre d'allergies sévères et qu'il possède un auto-injecteur d'épinéphrine (EpiPen^{MD}), vous devez lui expliquer qu'il est responsable du transport de son médicament.

ÉPIDÉMIE (COVID/ROUGEOLE/GASTRO)

Lorsque vous constatez que vos enfants ont des symptômes ou ont contracté une maladie contagieuse (coronavirus, rougeole, poux, gastroentérite, etc.), nous vous demandons de les garder à la maison et d'en aviser le personnel du camp de jour immédiatement, afin que les mesures nécessaires soient prises.

POLITIQUE D'ANNULATION

- Le plan repas est 100% non remboursable.
- Le coût des journées de camp déjà passées doit être payé.
- Une pénalité correspondant à la plus petite de ces deux sommes vous sera facturée : 50\$ ou 10% du coût des journées de camp qui sont annulées apparaissant sur votre contrat/bon de commande.

REÇU POUR DÉCLARATION FISCALE

- Ce relevé vous sera transmis au plus tard le 28 février de l'année suivante.
- Une directive du ministère du Revenu nous oblige à demander le numéro d'assurance sociale de la personne au nom de laquelle nous remettons le reçu. Si vous avez inscrit de remettre un relevé 24 au 2^e parent, nous avons également besoin de son numéro d'assurance social et de son adresse complète. Les frais donnant droit au crédit d'impôt seront alors divisés en deux.

PRISE DE PHOTOS ET VIDÉOS

- Dans le cadre des activités prévues à la programmation du camp de jour (23 juin au 15 août 2025), les employés et les membres du conseil d'administration désirent créer des souvenirs. En apposant votre signature au formulaire d'autorisation des « **DOCUMENTS À SIGNER** », vous nous autorisez, à faire la diffusion de ces photos/vidéos sur le site web, dans les publicités du camp de jour ainsi que sur Instagram et la page Facebook de l'île Saint-Quentin.